

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 9 JUILLET 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni le 9 JUILLET 2013 à 20h30, après avoir été régulièrement convoqué en date du 3 JUILLET 2013, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GAUTHIER Jean Louis, Maire.

*Etaient présents : Mmes HUBERT Marie Noëlle, CANGI Anne-Marie, GAUTHIER Virginie, GRIONI Estelle
Mrs SAVET Joseph, BOUCHOT Didier, MOUTON Jean Marie, RUCKLIN Jean Claude, GRIONI Sylvain.*

Etaient excusés : néant

Secrétaire de séance : Anne Marie CANGI

Le compte rendu de la séance du 7 juin 2013 est approuvé à l'unanimité

1 – travaux forestiers

Suite à la présentation du programme d'action 2013 relatif à la gestion de la forêt communale proposé par l'ONF, il a été retenu de réaliser

Le cloisonnement d'exploitation de la parcelle 48 et la création de parcellaire et ouverture de ligne des parcelles P45/46 et P48/49 pour un montant de 911.32 TTC. Le Maire est autorisé à signer le devis correspondant. Les conseillers demandent que les travaux soient réalisés avant fin aout 2013.

2 – sinistre suite à tempête

4 rue de la vallée : en attente de prise en charge par l'assureur

Arbres menaçant de tomber ou tombés : coteaux des buis et rue de la vallée

Il est décidé d'abattre les arbres menaçant de tomber dans un premier temps et de les proposer à la vente avec les arbres tombés puis dans un second temps, d'abattre une bande d'arbres afin de limiter les risques. L'ONF sera chargé d'organiser ces ventes et travaux.

Il a été constaté que certains affouages de 2012 n'ont pas été terminés. Le Maire propose de répertorier les têtes qui n'ont pas été ramassées et de convoquer les affouagistes concernés.

3 – Implantation des arrêts de bus pour le transport à la demande

Les emplacements retenus sont :

A la mairie et

Au petit lavoir rue des lavoirs

4 – avis sur enquête publique relative aux opérations de dragage du canal

Une enquête publique est prévue du 5/7 au 5/8/2013

Il n'y a pas d'opposition à ces travaux

5 – animation scientibus

Une animation itinérante organisée par l'association les Francas sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays Chaumontais se déroulera le 23 juillet 2013 à VERBIESLES. L'association demande la mise à disposition de la salle polyvalente pour réaliser l'animation à destination des enfants. Le Conseil Municipal donne son accord

6 – étude de devis, travaux et fourniture

Les actes d'état civil doivent être reliés tous les 10 ans, ces travaux seront confiés à RELIURE DORURE pour 129.99€

Les travaux du cimetière seront confiés à l'entreprise CANGI pour la mise aux normes du mur d'un montant de 12448.33€, et aux Pompes Funèbres GUERIN pour la fourniture et installation du jardin du souvenir avec bancs, d'un montant de 2 703.80€ TTC

Le maire est autorisé à signer les devis

Aire de jeux : Le Conseil vote à l'unanimité la mise en place des aires de jeux malgré la contrainte des contrôles réguliers des futures installations. Le Maire est chargé des achats suite à la réception des devis.

Les trottoirs du lotissement sont à l'étude pour une réalisation prochaine

Travaux d'entretien : la toiture du pavillon de chasse présente des défaillances, un contrôle sera effectué.

7 - Questions diverses

7.1 Renouvellement de la convention ATESAT,

L'assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire (ATESAT) instaurée par la loi Murceff du 11/12/2001 a pris effet au 1/1/2004. Les conventions se sont succédées et la dernière arrive à expiration. Le maire rappelle les principales missions et le cout du service.

Le Conseil municipal accepte le renouvellement de cette convention pour les missions de base, la cotisation est de 0.75€ par habitant minoré de 70% soit

301 habitants *0.75*0.30 = 67.73 € hors actualisation,

total rémunération annuelle revalorisée 83.04€

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer la convention

7.2 Zonage Assainissement

Le maire est autorisé à lancer l'appel d'offres pour le choix du maitre d'œuvre

Le maire est chargé d'obtenir l'accord du propriétaire du terrain pouvant recevoir l'installation du système d'épuration

Pour information, le cahier de charges sera présenté au Conseil Municipal le 23 juillet à 14h

7.3 Changement de nom de la communauté d'agglomération

Le 22 juin 2013 le Conseil Communautaire a décidé de changer la dénomination de la Communauté d'Agglomération du Pays Chaumontais et de proposer la dénomination suivante : « Agglomération de Chaumont », compte tenu de la confusion régulière entre le Pays de Chaumont et la Communauté d'Agglomération du Pays Chaumontais.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver la modification statutaire et en conséquence de modifier la dénomination de la CAPC comme suit

« Agglomération de Chaumont »

Informations :

Scolarisation des enfants de moins de 3 ans : dans le cadre de la refondation de l'école, la circulaire 2012-202 présente le développement de l'accueil en maternelle des élèves de moins de trois ans comme une priorité en soulignant qu'il est un moyen efficace de favoriser la réussite scolaire des jeunes enfants dont la famille est éloignée de la culture scolaire. Pour la Haute Marne, les enfants pourront être scolarisés dès l'âge de 2 ans ce qui peut conduire à un accueil différé au - delà de la rentrée scolaire en fonction de la date anniversaire de l'enfant.

Prévention routière : remerciement pour la subvention versée pour 2013

Mutualisation des personnels: Mme HUBERT fait le compte rendu de la réunion du 8/07/2013 qui a eu lieu à la Communauté d'Agglomération

Le but est essentiellement de trouver un point de convergence afin d'uniformiser le statut des agents communaux avec le statut des agents ruraux, tout en respectant la réglementation de la durée légale du travail qui est de 1607 heures annuelles travaillées. Une même réunion avec les maires des différentes communes est prévue le 12 juillet 2013 à Colombey les deux Eglises.

Règlement de factures dans le cadre de la délégation de pouvoirs

B18 à 20 : NODIMAT moto pompe 730.46€ + fourniture huile 87.83€* SDEHM cotisation 2013, 436.50€ et visites supplémentaires 2012, 203.84€ *RESEAU PRO enrobé 91.61€*GEDA emplois juin 891€ *EDF abonnement et conso 627.57€ * Laville aux Bois, déneigement hiver2012/ 2013 1196€ * CASI sécurité extincteurs 196.92 €

E/A B 4 à 5: AGENCE DE L' EAU REVERSEMENT TAXES 9096 € *LOXAM 516.47€ *MICHEL ET FILS FOURNITURES 120.81€ * CONSEIL GENERAL recherche de fuites 209€.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 H04

PV affiché le 16 juillet 2013

Délibérations 3* 4* 7.1* 7.2* 7.3* publiées le 10 juillet 2013